

Programme de rétablissement pour la barge hudsonienne (*Limosa haemastica*) en Ontario

Ce document constitue le programme de rétablissement pour la barge hudsonienne, une espèce en péril en Ontario. Le plan complet est disponible en anglais seulement.

La disponibilité

Cette publication hautement spécialisée « Recovery strategies prepared under the *Endangered Species Act, 2007* », n'est disponible qu'en anglais en vertu du Règlement 671/92 qui en exempte l'application de la Loi sur les services en français. Pour obtenir de l'aide en français, veuillez communiquer avec recovery.planning@ontario.ca.

Le programme de rétablissement complète est disponible en anglais.

Le résumé du programme de rétablissement

La barge hudsonienne (*Limosa haemastica*) est un gros oiseau de rivage néarctique appartenant à la famille des bécasseaux, les *Scolopacidae*, pourvu de longues pattes et d'un long bec légèrement retroussé vers le haut. En Ontario, la barge hudsonienne se reproduit dans des habitats humides, généralement des cariçaies typiques de la toundra. Elle est inscrite comme une espèce menacée en vertu de la *Loi de 2007 sur les espèces en voie de disparition de l'Ontario*. De plus, le Comité sur la situation des espèces menacées au Canada (COSEPAC) l'a classée comme étant menacée au Canada. NatureServe lui a attribué deux cotes de conservation à l'échelle infranationale (Ontario), soit de S3B – population reproductrice vulnérable et de S4M – population migrante apparemment non en péril. À l'échelle mondiale, cette espèce a connu un déclin important, qui n'a pas encore été quantifié pour l'Ontario.

La répartition mondiale de la barge hudsonienne est vaste, mais éparpillée, du nord du Néarctique au sud des régions néotropicales. Cette vaste répartition est attribuée au fait que cette espèce effectue l'une des plus longues migrations de tous les oiseaux de rivage nord-américains, parcourant chaque année environ 32 000 km aller-retour entre les aires de reproduction et celles utilisées pendant la période internuptiale. En Amérique du Nord, les aires de reproduction de la barge hudsonienne sont réparties en trois régions distinctes : les basses-terres de la baie d'Hudson en Ontario, au Manitoba et au Nunavut; le delta du Mackenzie dans le nord des Territoires du Nord-Ouest; l'Alaska – population répartie entre le nord-est et le centre-sud/ouest de cet État américain. La barge hudsonienne hiverne à trois endroits en particulier en fonction de l'aire de reproduction. Les individus reproducteurs des basses-terres de la baie d'Hudson hivernent en Terre de Feu (Argentine et Chili) et dans le sud de la Patagonie (Argentine).

Les principales menaces qui pèsent sur cette espèce sont le changement climatique et les phénomènes météorologiques violents, ainsi que les modifications des systèmes naturels attribuables au broutage par les oies. Les répercussions du changement climatique et des phénomènes météorologiques violents se traduiront par des changements aux conditions de l'habitat et par la provocation de sécheresses, de tempêtes et d'inondations. On s'attend aussi à ce que les aires de reproduction et les conditions de l'habitat soient affectées par l'élévation du niveau de la mer, la fonte du pergélisol et les températures à la hausse, ce qui aura une incidence sur les voies migratoires et la recherche de nourriture ainsi que sur les périodes de reproduction et de migration. L'empiètement de la végétation ligneuse dense vers le nord devrait réduire l'habitat de nidification et ainsi obliger les oiseaux à se déplacer vers le nord. Le changement climatique a également entraîné un décalage phénologique entre les périodes de reproduction et la disponibilité des ressources (constituées de proies invertébrées), ce qui a contribué à réduire le taux de survie des poussins plus âgés dans la sous-population des basses-terres de la baie d'Hudson. Une étude plus approfondie sur les taux de survie et le décalage phénologique s'impose cependant.

Les modifications des systèmes naturels comprennent les barrages hydroélectriques dans le bassin de l'Amazone, une importante halte migratoire. Parmi les autres menaces figurent les effets de la pollution sur l'état physique des individus, l'abondance et la santé des proies ainsi que la composition de la végétation. La sédimentation des terres humides peut également influencer sur la santé des individus et sur l'état de l'habitat. La surabondance d'oies des neiges (*Anser caerulescens*) et de bernaches du Canada (*Branta canadensis*) a entraîné une dégradation de l'habitat à cause du surpâturage, ce qui a réduit l'abondance des plantes et, en fin de compte, modifié la chimie du sol. La barge hudsonienne préfère les sites de nidification avec un pourcentage plus élevé de couverture de graminoides et d'arbustes épars, dont on présume qu'ils aident au camouflage contre la prédation. Les oies trop nombreuses rendent probablement l'habitat moins convenable à la reproduction.

On suppose que la chasse commerciale pratiquée au XIX^e siècle à la fois en Amérique du Nord et en Amérique du Sud a contribué au déclin de la population de la barge hudsonienne. La chasse pratiquée par des peuples autochtones en Ontario pourrait constituer une menace, mais on ignore à quel point. La chasse de subsistance traditionnelle à Chickney Point a été observée à des niveaux peu susceptibles d'avoir un effet sur la population de l'espèce. La chasse n'a généralement pas été observée lors des relevés aériens des principales haltes migratoires le long de la côte de la baie James. Par ailleurs, des activités de chasse visant d'autres espèces peuvent perturber la barge hudsonienne.

L'objectif de rétablissement à long terme recommandé pour la barge hudsonienne vise à maintenir une population stable d'au moins 2 500 couples reproducteurs en Ontario d'ici 2054 (d'ici 30 ans, sur quatre générations). L'objectif de rétablissement à court terme recommandé est de ralentir ou d'arrêter le déclin de la population d'ici 2039 (d'ici 15 ans, sur deux générations).

Telles sont les mesures découlant de ces objectifs :

1. Combler les lacunes dans les connaissances afin de mieux comprendre les tendances relatives à la population, l'habitat, l'écologie, les besoins (caractéristiques importantes de l'habitat, nourriture, etc.), l'aire de reproduction, les voies migratoires et les menaces;
2. Repérer et protéger l'habitat de la barge hudsonienne en Ontario (aires de reproduction, haltes migratoires et sites de repos), et réduire ou atténuer les menaces qui pèsent sur la population;
3. Accroître ou maintenir le soutien et les partenariats locaux, provinciaux, nationaux et internationaux qui favorisent la conservation de la barge hudsonienne ou de son habitat.

La zone d'intérêt recommandée en vue de l'élaboration d'un règlement sur l'habitat de la barge hudsonienne devrait tenir compte des aires de reproduction, des haltes migratoires et des sites de repos. Cette zone d'intérêt correspondrait donc à l'ensemble de l'aire de reproduction de la barge hudsonienne dans les basses-terres de la baie d'Hudson en Ontario, y compris les lieux où des occurrences de reproduction possibles, probables ou confirmées ont été signalées. L'établissement d'une distance tampon de 13 km à partir de l'ensemble de l'aire de reproduction est également recommandé dans l'éventualité où l'habitat serait réglementé. Il est recommandé de prendre en considération la totalité de la zone importante pour la conservation des oiseaux (ZICO) que représentent l'estuaire de la rivière Albany et du littoral connexe de même que la ZICO de Pei lay sheesh kow lors de l'élaboration d'un règlement sur l'habitat de la barge hudsonienne (haltes migratoires et sites de repos). Il reste à repérer d'autres haltes migratoires et sites de repos clés en Ontario.